



DIRECTIVES AUX CANDIDATES ET CANDIDATS

Veuillez appeler votre organisation de l'enseignement ou ouvrir une session sur son site Web pour obtenir des renseignements sur les exigences supplémentaires et la date limite de présentation des demandes.

Merci de bien vouloir prendre connaissance de ce qui suit avant de remplir votre demande.

1. Chaque candidat ou candidate doit :
 - détenir un passeport canadien dont la durée de validité excède d'au moins six mois la date de fin d'affectation. (La preuve qu'une demande de passeport est en cours de traitement sera acceptée.);
 - adhérer à une organisation de la profession enseignante qui appuie le programme Enseigner ensemble;
 - être titulaire d'un certificat d'aptitude pédagogique valide;
 - avoir cumulé au moins cinq années d'expérience de l'enseignement au Canada au moment du départ pour le pays d'affectation;
 - jouir d'une excellente santé et pouvoir travailler dans des conditions potentiellement difficiles;
 - **faire preuve d'un grand professionnalisme et avoir une conduite personnelle exemplaire;**
 - **faire preuve de jugement et de souplesse;**
 - **accepter de faire passer les besoins de l'équipe et du programme avant ses propres besoins.**
2. Le niveau d'engagement que requiert le programme Enseigner ensemble est considérable, tant avant le départ (lors de la phase de préparation avec la CTF/FCE et avec votre équipe) que durant votre séjour dans le pays d'affectation.
3. Le programme Enseigner ensemble se déploie en Afrique et aux Caraïbes. Les participantes et participants doivent être prêts à accepter une affectation auprès de n'importe quelle organisation partenaire, quelle que soit la destination.
4. Il arrive que la CTF/FCE ne soit pas en mesure de confirmer les dates exactes des affectations avant la formation des équipes. Les affectations se déroulent normalement en juillet; toutefois, le travail de préparation débute en janvier/février.
5. Les frais de déplacement et de séjour des participantes et participants sont couverts par la CTF/FCE et les contributions de ses organisations membres.
6. Les déplacements vers le pays d'affectation sont organisés par la CTF/FCE.
7. Pour des raisons de budget et de sécurité, les participantes et participants devront partager un logement avec leurs collègues.
8. Les membres de la famille et les amies ou amis ne sont pas autorisés à accompagner les participantes ou participants pendant les voyages et activités du programme, ni au Canada ni à l'étranger.
9. Les participantes et participants doivent accepter qu'une affectation puisse être annulée à la dernière minute en raison de circonstances imprévues. Le cas échéant, la CTF/FCE ne peut garantir de placement au sein d'une autre équipe et n'assumera aucune responsabilité à l'égard des conséquences que ces changements pourraient avoir sur d'éventuels projets de voyage personnels.